



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5952^e séance

Vendredi 8 août 2008, à 16 h 15

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Grauls	(Belgique)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M ^{me} Qwabe
	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. La Yifan
	Costa Rica	M. Weisleder
	Croatie	M. Skračić
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Lacroix
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Mantovani
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettalhi
	Panama	M. Arias
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation en Géorgie

Lettre datée du 8 août 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2008/536)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 16 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Géorgie

Lettre datée du 8 août, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2008/536)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la Finlande et de la Géorgie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Alasania (Géorgie) prend place à la table du Conseil; M^{me} Lintonen (Finlande) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit en réponse à une lettre datée du 8 août, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies et contenue dans le document S/2008/536.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Géorgie.

M. Alasania (Géorgie) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, pour la seconde fois, le Conseil tient une séance extraordinaire pour débattre de la question liée à mon pays. Ici même, il y a seulement 12 heures, je déclarais qu'il y avait des signes inquiétants indiquant que la Géorgie se trouvait face à une provocation soigneusement calculée pour entraîner une escalade des tensions en vue de justifier une intervention militaire préméditée de la Fédération de Russie. Cette évaluation s'est transformée en réalité brutale.

Permettez-moi d'informer les membres du Conseil de sécurité de l'évolution extrêmement

alarmante de la situation en Géorgie au moment où nous parlons.

Ce matin, la Fédération de Russie a lancé une invasion militaire à grande échelle de la Géorgie. Voici le déroulement des événements tels qu'ils se sont produits aujourd'hui, et nous avons fourni une carte pour que les membres puissent voir précisément quels endroits du territoire souverain géorgien ont été bombardés par la Fédération de Russie.

À 5 h 30, les premières troupes russes sont entrées en Ossétie du Sud par le tunnel de Roki, ont dépassé Java, traversé le pont de Gufta et pris la route de Tskhinvali.

À 9 h 45, selon des témoins parmi la population locale, un avion de chasse a largué entre trois et cinq bombes à proximité du village de Shayshvebi, à 300 ou 500 mètres d'un radar militaire géorgien.

À 10 h 30, des appareils russes Su-24 ont bombardé le village de Variani, dans le district de Kareli, blessant sept civils.

À 10 h 50, six chasseurs Su-24 ont pénétré dans le territoire géorgien par la passe de Roki. À 10 h 57, deux d'entre eux ont largué trois bombes sur Gori. L'une est tombée à proximité d'un stade, la deuxième près de l'autre versant et la troisième dans les environs d'une brigade d'artillerie.

À 11 h 45, quatre Su-24 sont entrés en Géorgie depuis la région de Kazbegi, en Fédération de Russie. Deux d'entre eux ont survolé Tbilissi puis tourné deux fois autour de Marneuli. Les deux autres ont fait un tour au-dessus de Gudauri.

À 11 h 45, le service d'urgence de l'aviation civile a déclaré avoir reçu des signaux d'un appareil écrasé – probablement un chasseur russe – près de Iuri, à 17 kilomètres au sud de Gori.

À midi, huit Géorgiens – six militaires et deux civils – avaient trouvé la mort et 87 étaient blessés. Un camion militaire chargé de munitions a été détruit.

À 12 h 5, un Su-24 est entré dans l'espace aérien géorgien en provenance de la Russie, restant jusqu'à 12 h 15 au-dessus de Tskhinvali.

À 15 h 5, un avion militaire russe est entré en Géorgie depuis la direction de Tedzami, a largué deux bombes sur l'aéroport militaire de Vaziani puis a fait demi-tour. L'aviation russe a également bombardé les bases militaires de Marneuli et Bolnisi. Deux appareils

ont été détruits au sol, ainsi que plusieurs bâtiments, et il y a eu des morts. À 17 heures, la base militaire de Marneuli a été bombardée pour la deuxième fois, entraînant des pertes en vies humaines, puis une troisième fois à 17 h 35, faisant un mort et quatre blessés. Lors de ces trois attaques, trois avions de type An-2 et des véhicules militaires stationnés à proximité ont été détruits.

Le Gouvernement géorgien a appris que le 8 août 2008, de nombreux soldats et une grande quantité d'équipement militaire lourd appartenant à la Fédération de Russie sont entrés illégalement sur le territoire géorgien par le tunnel de Roki. La partie russe a ouvertement déclaré que la tâche de ces unités militaires était d'appuyer le régime criminel de Tskhinvali dans la lutte qui l'oppose au Gouvernement géorgien. Pour justifier son action, la Fédération de Russie spécule que les autorités géorgiennes prennent pour cible les postes des soldats de la paix russes. Rien ne saurait être plus faux. Je peux dire en assumant la pleine responsabilité de l'affirmation que les troupes géorgiennes ne visent pas les soldats de la paix russes. Je tiens à souligner que l'action du Gouvernement a été adoptée dans le cadre de la légitime défense, à la suite de nombreuses provocations armées, et dans le seul but de protéger la population civile et de prévenir de nouvelles pertes en vie humaine parmi les résidents de la région, de différentes origines ethniques.

Le monde est témoin d'une violation claire et directe des normes et principes du droit international universellement reconnus. La Russie défie ouvertement la communauté internationale et met en danger l'ordre international établi et la stabilité dans toute la région transcaucasienne. L'agression militaire russe vise à soumettre la Géorgie et à la faire renoncer à ses aspirations euro-atlantiques, à soumettre la Géorgie et la région à l'influence politique russe et à réduire à zéro tous les acquis politiques de la Géorgie et de la communauté internationale obtenus ces dernières années.

Nous exigeons que la Fédération de Russie mette immédiatement fin aux bombardements aériens, retire immédiatement ses forces d'occupation et, avec les acteurs internationaux compétents, négocie un cessez-le-feu ainsi que des mécanismes permettant de garantir une paix et une stabilité durables dans cette partie de la Géorgie. Le Président Saakashvili propose de tenir un dialogue direct avec la Fédération de Russie et d'autres parties intéressées pour rechercher une solution négociée à ce tragique conflit. Nous sommes

reconnaissants à l'Union européenne, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et aux autres acteurs internationaux de leur détermination à s'engager.

À l'heure où nous discutons, la ville de Tskhinvali est la cible de tirs d'obus et de bombardements aériens massifs de la part des forces militaires russes.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je suis obligé de constater que la Géorgie continue son attaque traître contre l'Ossétie du Sud et cela en dépit des appels lancés par les dirigeants russes en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, de la fin d'un conflit fratricide et de la reprise des négociations. Ce scénario a été rendu possible notamment grâce à la connivence de plusieurs membres du Conseil de sécurité qui ont bloqué, la nuit dernière, l'évaluation de la tragédie en cours sur la base du document présenté par la Russie.

Cette agression a été réalisée en violation du principe fondamental de la Charte des Nations Unies qu'est le non-recours à la force, du mémorandum sur les mesures de sécurité et de renforcement de la confiance entre les parties au conflit qui oppose la Géorgie et l'Ossétie depuis 1996 – signé entre les parties géorgiennes et de l'Ossétie du Sud, non seulement avec la participation de la Fédération de Russie et de la République d'Ossétie du Nord, mais également de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – ainsi que de l'accord fondamental signé en 1992 entre la Fédération de Russie et la République de Géorgie sur les principes de règlement du conflit osséto-géorgien. Cet accord oblige les parties au conflit à adopter des mesures en vue de la cessation des affrontements armés et d'un cessez-le-feu, et en vue d'un retrait des forces armées du couloir adjacent à la ligne de contact. Conformément à cet accord, une zone démilitarisée a été créée.

Le Mémorandum de 1996 stipule dans son paragraphe 1 que « les parties au conflit renoncent à l'usage ou à la menace de l'usage de la force ». Ce document a été signé par le Haut-Représentant de la Géorgie et par le représentant de l'OSCE. Je voudrais noter la responsabilité politique particulière des États membres de l'OSCE s'agissant de la mise en œuvre de ce mémorandum. La Géorgie a fait usage de la force,

violant ainsi le mémorandum et la zone démilitarisée créée en vertu de l'accord de 1992.

Tbilissi, comme nous l'avons tous vu aujourd'hui sur nos écrans de télévision, utilise des armes lourdes et du matériel lourd, et se livre en réalité à des actes d'agression contre le peuple d'Ossétie du Sud. On observe un bombardement massif de quartiers résidentiels à Tskhinvali et dans d'autres villes en dehors de la zone de conflit sud-ossète. À Tskhinvali, des écoles, l'université, le Ministère de la culture et le Parlement ont été incendiés. La ville qui abritait les soldats de la paix a été détruite. Un convoi humanitaire russe qui acheminait du matériel humanitaire a été la cible d'un bombardement et, selon des informations, on procéderait à un nettoyage ethnique dans des villages d'Ossétie du Sud.

La population est prise de panique, et le nombre de réfugiés augmente, des réfugiés qui tentent fuir pour sauver leur vie et celle de leurs enfants et de leurs proches. Une catastrophe humanitaire se prépare. De surcroît, Tbilissi se livre à une stratégie de la terre brûlée : plusieurs villes de l'Ossétie du Sud ont été totalement détruites. Selon certaines informations, des tireurs géorgiens ne laisseraient pas passer les ambulances et empêcheraient les services médicaux de sauver des vies. La situation est si catastrophique que le Comité international de la Croix-Rouge a demandé l'établissement d'un couloir humanitaire pour l'évacuation d'urgence des blessés. Selon la partie sud-ossète, les combats intenses qui ont fait rage à Tskhinvali ont, à eux seuls, fait plus de 1 400 morts parmi la population civile.

Cela ne peut être considéré que comme une grave violation du droit international, notamment de l'obligation de protéger les civils contre les dangers découlant d'opérations militaires. Il ne faut pas oublier que dans les cas non couverts par les accords internationaux en matière de droit international humanitaire, les civils et les combattants bénéficient toujours de la protection et de la force des principes du droit international découlant de la coutume, des principes d'humanité et des exigences de l'opinion publique.

Dans cette situation, ce sont les femmes, les enfants, les personnes âgées et handicapées qui sont les plus vulnérables. Leur vie, leur santé et leur bien-être sont gravement menacés. Les attaques perpétrées par la Géorgie contre des civils innocents et la destruction d'écoles et d'hôpitaux constituent non seulement une

grave violation des normes du droit international humanitaire mais aussi des droits de l'homme fondamentaux.

Au cours de la semaine écoulée, la Fédération de Russie a continué d'accueillir des réfugiés provenant d'Ossétie du Sud. Cependant, des dizaines de milliers d'innocents demeurent dans la zone de combat. Ce sont les circonstances qui nous ont poussés à prendre de telles mesures. Nous ne permettrons pas que reste impunie la mort de nos compatriotes. Les membres le savent, de nombreux habitants de l'Ossétie du Sud sont des citoyens de la Fédération de Russie, et les coupables seront dûment punis. Je tiens également à dire qu'aujourd'hui, le Président de la Russie a demandé au Gouvernement d'adopter des mesures d'urgence pour fournir une aide humanitaire aux réfugiés et aux autres civils innocents se trouvant dans une situation difficile.

Tout ce que j'ai dit concernant l'action de Tbilissi a été réaffirmé par nos mises en gardes répétées adressées de longue date à la communauté internationale : nous devons, en fin de compte, cesser de fermer les yeux sur les achats massifs d'armes de la Géorgie ces dernières années. Aujourd'hui, nous voyons que les dirigeants géorgiens ont trouvé un usage à ces armes et à ces commandos spéciaux entraînés par des instructeurs étrangers.

Les actions de la Géorgie ont également causé des pertes parmi les soldats de la paix russes. La situation est telle que les soldats de la paix géorgiens ont tiré sur les soldats de la paix russes avec lesquels ils devaient mener à bien leur mission de maintien de la paix dans la région. Aujourd'hui, en Ossétie du Sud, des civils innocents, des femmes, des enfants et des personnes âgées, je le répète, pour la plupart citoyens de la Fédération de Russie, meurent. Nous ne pouvons tolérer que des citoyens russes et des soldats de la paix souffrent, eux qui, durant toutes ces années et au péril de leur vie, ont maintenu la paix dans la zone de conflit de l'Ossétie du Sud. Des tirs visant les soldats de la paix proviennent directement de chars, de véhicules de combat d'infanterie et d'hélicoptères. Plus de 10 soldats de la paix ont déjà péri et plus de 30 ont été blessés.

Les membres le savent, les forces de maintien de la paix ne doivent pas être mises en danger par les actes de parties à un conflit armé. Nous pensons que la Géorgie, avec son attaque contre des soldats de la paix

russe, a démontré un mépris flagrant pour les normes du droit international.

On comprend maintenant pourquoi la Géorgie, depuis de nombreux mois, rejette notre demande pressante de signer un document juridiquement contraignant sur le non-recours à la force pour le règlement du conflit en Ossétie du Sud. Elle a d'ailleurs également refusé et continue de refuser de signer un document analogue dans le contexte du conflit abkhaze. Le Président de la Géorgie a dit qu'il serait absurde de lui demander de signer un tel document, car la Géorgie n'a pas recours à la force contre son propre peuple. Maintenant il se trouve que c'est le cas. Comment ne pas penser à la responsabilité de protéger, dont on a tant parlé à l'ONU?

Tout ceci suscite beaucoup de questions sur la viabilité de la Géorgie en tant qu'État et en tant que membre responsable de la communauté internationale. Le Président de la Fédération de Russie a aujourd'hui souligné sans ambiguïté que la Russie ne permettra pas que reste impunie la mort de ses compatriotes. La vie et la dignité de nos citoyens, où qu'ils se trouvent, seront protégés, conformément à la Constitution russe, aux lois de la Fédération de Russie et au droit international.

Nous regrettons particulièrement que le Président de la Géorgie ait déclaré à la télévision qu'il avait l'intention de poursuivre ce qu'il avait commencé et qu'il ait choisi de le faire avec en arrière-plan non seulement le drapeau géorgien mais aussi celui de l'Union européenne.

Nous espérons que nos collègues européens et américains, qui ces dernières semaines ont été en rapport avec nous et qui ont apparemment pris des mesures pour essayer d'empêcher cette escalade, comprendront la situation et tireront les conclusions qui s'imposent. Nous avons récemment entendu M. Yakobashvili, un Ministre d'État géorgien, dire que la Russie devrait intervenir en tant que véritable force de maintien de la paix. C'est précisément ce que nous faisons actuellement.

Je voudrais souligner une fois encore que la Russie a été et reste présente sur le territoire de la Géorgie de façon tout à fait légale, dans l'accomplissement de sa mission de maintien de la paix conformément aux accords internationaux qui ont été signés. Nous avons toujours considéré que notre tâche principale était de maintenir la paix. La Russie est et restera le garant de la sécurité des peuples du Caucase.

Le Président : Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent intervenir.

M. Lacroix : La France déplore vivement que depuis notre réunion de ce matin la situation se soit encore fortement aggravée. Il n'est pas admissible d'entendre des rapports faisant état de destructions, de bombardements, de mobilisations générales et d'interventions étrangères. Nous avons un message simple pour les Ossètes, les Géorgiens et les Russes : la voie militaire est sans issue. Rien ne pourra être obtenu par une politique du fait accompli, dans un sens comme dans un autre. Une telle politique est irréaliste, elle n'aboutira qu'à ouvrir des blessures profondes et à compromettre la seule issue possible : la définition pacifique du statut de l'Ossétie du Sud à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de la Géorgie souveraine.

Les combats doivent cesser immédiatement et nous appelons toutes les parties à prendre sans tarder le chemin de la négociation. À cet égard, l'Union européenne est en contact étroit avec tous les protagonistes de la crise. Elle est déterminée, sous la présidence française, à ne ménager aucun effort pour la résoudre. Il a été décidé que des émissaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), ainsi que des émissaires de l'Union européenne et des États-Unis, se rendraient en Géorgie pour parvenir dès que possible à un cessez-le-feu. Nous demandons aux parties de coopérer pleinement avec eux pour parvenir à une solution durable.

Enfin, les combats de ces derniers jours ont causé des dizaines de morts, des centaines de blessés, des milliers de réfugiés et de déplacés. Tout doit être fait pour que les personnes qui sont jetées sur les routes puissent être à l'abri, recevoir des soins et rentrer rapidement dans leurs foyers. Nous n'avons pas le droit d'ajouter au drame de ces combats une tragédie humanitaire et c'est la responsabilité de notre Conseil d'y veiller.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (parle en anglais) : Nous avons exprimé nos préoccupations hier soir lorsque nous nous sommes réunis sur ce même sujet et ces préoccupations n'ont fait que s'aggraver aujourd'hui avec les nouvelles inquiétantes de l'escalade des violences, qui font de nouvelles victimes, y compris parmi les civils. La situation sur le terrain est confuse, mais elle n'en est pas moins dangereuse et instable. Parmi les événements rapportés

aujourd'hui, il est fait état de l'arrivée de personnel armé provenant d'autres régions, du bombardement de positions géorgiennes en d'autres lieux du territoire géorgien par des chasseurs-bombardiers russes et du passage par le tunnel de Roki de forces terrestres venues de Russie. Les combats se poursuivent et constituent une menace à la paix et la sécurité dans la région et au-delà.

Nous soutenons la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie et je saisis cette occasion pour demander à tous les membres du Conseil de sécurité et à nos autres collègues de réaffirmer ce soutien. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour lancer à nouveau un appel à un cessez-le-feu et à un retrait. Nous engageons les Géorgiens, les Russes, les Ossètes du Sud et les autres combattants à renoncer à la violence et à prendre toutes les mesures possibles pour assurer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix et des civils.

L'aide humanitaire ne saurait servir de prétexte à la présence de troupes non géorgiennes et un retour au *statu quo ante*, qui est bien évidemment souhaitable, doit s'appliquer aussi bien aux forces non géorgiennes qu'aux forces géorgiennes. Nous demandons aussi une participation internationale au processus de paix en Ossétie du Sud.

Mon gouvernement apporte volontiers son appui aux efforts décrits par le représentant de la France, intervenant au nom de l'Union européenne, dans le cadre de la médiation offerte par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union européenne, et j'engage le Conseil de sécurité à soutenir ces efforts. Nous continuerons à les appuyer.

M. La Yifan (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine a écouté attentivement les déclarations faites par l'Ambassadeur Alasania de la Géorgie et l'Ambassadeur Churkin de la Fédération de Russie. La situation actuelle dans la région d'Ossétie du Sud en Géorgie est très préoccupante. La Chine est très inquiète du conflit militaire dans la région. Il est urgent que les parties parviennent à un cessez-le-feu immédiat et s'abstiennent de toute action susceptible d'accroître les tensions. Les parties en conflit devraient reprendre immédiatement le dialogue et régler pacifiquement leurs différends.

M. Mantovani (Italie) (*parle en anglais*) : D'après ce que nous comprenons, la situation sur le terrain s'est considérablement aggravée depuis notre séance de la nuit dernière. Comme il a été indiqué il y

a quelques heures dans une déclaration officielle, les autorités italiennes suivent avec une profonde inquiétude la situation de crise dans la région géorgienne d'Ossétie du Sud, en étroite coordination avec nos partenaires européens et d'autres alliés.

Nous appelons toutes les parties à mettre immédiatement fin à tous les actes de violence et à assurer une cessation durable des hostilités. Nous les engageons vivement à reprendre les négociations pour parvenir à un règlement politique de la question qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie. Nous déplorons que non seulement la trêve olympique n'ait pas été respectée mais aussi que les appels lancés hier par plusieurs acteurs, dont le Secrétaire général et de nombreux membres du Conseil de sécurité, soient restés sans effet.

D'après les rapports qui nous parviennent, la situation s'est en effet dégradée et la crise s'est étendue. Nous sommes profondément préoccupés d'entendre qu'il y aurait un grand nombre de victimes, y compris parmi les civils et les contingents de maintien de la paix. Nous avons aussi appris avec une vive inquiétude les nouvelles concernant les déplacements de populations. Nous demandons le plein respect du droit international humanitaire par toutes les parties, notamment en ce qui concerne la protection des civils. L'accès du personnel humanitaire doit être accordé intégralement et immédiatement.

Nous nous félicitons de tous les efforts diplomatiques menés à tous les niveaux pour désamorcer la crise, en particulier ceux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), des États-Unis et de l'Union européenne, qui dépêchent des envoyés dans la région. Nous réaffirmons notre plein appui à la mission de l'OSCE en Géorgie et nous condamnons le bombardement d'artillerie qui a visé ses locaux. Les parties doivent accorder leur pleine coopération à la mission.

M. Skračić (Croatie) (*parle en anglais*) : La Croatie voudrait réaffirmer les graves préoccupations qu'elle a exprimées hier soir lors de la réunion concernant la Géorgie et l'évolution de la situation dans ce pays. Les agences de presse ont fait état de combats sérieux entre les forces armées géorgiennes et les forces sud-ossètes, en Géorgie, ainsi que les forces armées russes et les soldats de la paix près de la capitale régionale de Tskhinvali.

Nous avons pris note, avec une extrême préoccupation, des informations fournies par les médias et la partie géorgienne selon lesquelles les forces armées russes, avec le renfort de chars et d'autre matériel militaire, sont entrées sur le territoire géorgien d'Ossétie du Sud et peut-être ailleurs. Nous comprenons le rôle de la Russie en tant que force de maintien de la paix, dont nous nous félicitons, ainsi que l'appel qu'elle a lancé pour faire cesser les hostilités et revenir à la diplomatie, mais cela ne doit pas servir de justification pour violer le territoire, l'intégrité et la souveraineté de la Géorgie.

La Croatie est particulièrement préoccupée par certaines déclarations émanant des autorités de la région quant à la possibilité de voir une guerre ouverte éclater entre la Géorgie et la Russie. Des déclarations publiques indiquant que la Russie doit protéger la vie et la dignité des citoyens russes, où qu'ils se trouvent, pourraient avoir des conséquences de grande portée allant au-delà du conflit actuel. Nous savons en outre qu'il y a de plus en plus de pertes des deux côtés, y compris des membres des forces armées géorgiennes et des soldats de la paix russes, ainsi que des civils dans et autour de la zone de conflit.

La Croatie est convaincue que les parties devraient convenir d'un cessez-le-feu immédiat et sans condition et s'abstenir de nouveaux actes de provocation avant de retourner à la table des négociations. À cet égard, la Croatie appuie les efforts déployés par l'Union européenne, annoncés le 8 août 2008, en vue d'établir un cessez-le-feu immédiat dans la zone de conflit, ainsi que les efforts déployés par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les autres acteurs à la même fin. Nous appuyons les activités en cours de l'OSCE dans cette région de la Géorgie, y compris, si besoin est, en tant que médiateur éventuel entre les parties.

Je voudrais terminer en disant, comme l'ont fait d'autres délégations la nuit dernière à ce propos, de même que le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale, que la Croatie se féliciterait que la Trêve olympique soit observée par les deux parties, comme y a exhorté la résolution 62/4 adoptée par consensus par l'Assemblée générale en octobre 2007.

M^{me} Qwabe (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud est vivement préoccupée par les événements de ces deux derniers jours, qui ont été marqués par l'interruption des négociations et l'escalade de la violence entre la Géorgie et l'Ossétie

du Sud. Cette évolution a un impact déstabilisateur sur la région et a contribué à la détérioration des relations entre la Géorgie et la Fédération de Russie.

L'Afrique du Sud dénonce l'usage de la force et exhorte toutes les parties au conflit à cesser les hostilités et à entamer immédiatement des négociations. Il est nécessaire de trouver une solution à ce litige de longue date conformément aux principes de la Charte des Nations Unies, notamment au principe du règlement pacifique des différends.

M. Khalilzad (États-Unis) (*parle en anglais*) : Les États-Unis sont vivement préoccupés de voir que la situation s'est détériorée et que l'on a eu recours à la violence ces derniers jours dans la région sud-ossète de la Géorgie. Les problèmes fondamentaux qui se posent en Ossétie du Sud remontent loin dans l'histoire et doivent être réglés par les voies diplomatiques et politiques appropriées.

Toutefois, la situation a pris un tour encore plus inquiétant avec le déploiement de forces russes supplémentaires en Ossétie du Sud et les raids aériens et tirs de missiles lancés par la Russie contre la Géorgie. Cela suscite des préoccupations graves quant à l'engagement pris par la Russie de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriales de la Géorgie, et soulève des questions concernant les intentions et objectifs ultimes de la Fédération de Russie. Nous sommes très inquiets du cours des événements, et nous déplorons les pertes humaines et les nombreuses victimes qu'ils ont occasionnées parmi des civils innocents.

Nous appelons la Russie à mettre fin aux raids aériens et aux tirs de missiles contre la Géorgie, pour respecter l'intégrité territoriale de la Géorgie, et à retirer ses forces de combat terrestres du territoire géorgien. Les violences qui ont eu lieu doivent cesser pour éviter une nouvelle escalade de la violence et d'autres pertes en vies humaines en Géorgie—une aggravation d'un conflit qui touche non seulement la Géorgie mais également toute la région. Les événements de ces jours derniers en Géorgie constituent une menace claire à la paix et la sécurité internationales qui nous touche tous autour de cette table.

Pour ces raisons, les États-Unis appellent à une cessation immédiate des hostilités par toutes les parties pour éviter tout risque ultérieur d'escalade et pour mettre fin aux souffrances des populations de la région. La cessation des hostilités devrait conduire au

rétablissement du *statu quo ante* pour toutes les parties concernées.

Mon gouvernement travaille activement à l'établissement d'un cessez-le-feu, avec d'autres acteurs. Nous appuyons également une médiation internationale pour calmer la situation. Nous recherchons l'appui de la Russie dans ces efforts. Nous appelons les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de toute action de nature à envenimer la situation. Nous appelons également toutes les parties à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Je voudrais terminer en réaffirmant l'un des principes fondamentaux de l'engagement du Conseil concernant les questions liées à la Géorgie : l'appui à la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Depuis la dernière séance du Conseil aux premières heures du jour, les événements se déroulant en Ossétie du Sud, Géorgie, n'ont pas pris une tournure encourageante. Plutôt l'inverse même, car, comme nous le craignons, la communauté internationale assiste à une nouvelle escalade de la violence et à une grave détérioration de la situation en matière de sécurité. Les conséquences humanitaires qui en découlent deviennent, comme nous l'avions prévu, malheureusement bien claires.

Nous regrettons vivement que le Conseil n'ait pas saisi l'occasion de se prononcer clairement et d'une seule voix, ce matin, face à la situation inquiétante qui se dessine. Nous ne pouvons pas laisser de nouveau passer cette occasion. Il est essentiel que nous exprimions nos vives inquiétudes face à l'escalade de la violence en Ossétie du Sud, Géorgie. Il est crucial que le Conseil lance un appel à toutes les parties pour qu'elles cessent les hostilités, désamorcent les tensions et manifestent une préférence pour régler le conflit par la voie du dialogue et des négociations plutôt que par l'usage des armes. L'enjeu est de toute évidence immense : il y va de la paix et de la stabilité dans la région et, cela n'est pas moins important, de la sécurité et du bien-être des civils vulnérables.

Nous appelons toutes les parties au conflit à redoubler d'efforts pour protéger les civils et leur épargner les souffrances causées par la violence des armes et, ainsi, éviter le déclenchement d'une crise humanitaire. En résumé, il incombe au Conseil de mobiliser son pouvoir de persuasion positif et collectif et d'encourager toutes les parties à faire preuve de

retenue et à poursuivre les négociations. Cela doit se faire le plus rapidement possible.

M. Le Luong Minh (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Nous regrettons qu'à la suite de la séance d'urgence du Conseil de sécurité tenue aujourd'hui, les combats intenses qui font rage dans la zone de conflit de l'Ossétie du Sud aient redoublé de violence. Ma délégation appelle une fois encore les parties à faire preuve de retenue, à renoncer à l'usage de la force et à relancer rapidement les pourparlers directs afin de mettre fin aux hostilités.

Nous louons et appuyons les efforts internationaux menés pour désamorcer les tensions, relancer les pourparlers de paix et faciliter le processus de relèvement. Nous allons poursuivre notre travail aux côtés des autres membres du Conseil pour veiller à ce que le Conseil réponde rapidement aux événements tragiques en cours dans la zone de conflit de l'Ossétie du Sud, dans le but de désamorcer les tensions et d'amener les parties à la table des négociations.

M. Ettalhi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Ce que nous venons d'entendre à la présente séance de la part des représentants de la Fédération de Russie et de la Géorgie témoigne clairement de la détérioration de la situation et de ses graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales. Mon pays déplore profondément l'explosion de violence dans la région. Nous déplorons tout particulièrement le nombre important de victimes parmi les civils et les soldats de la paix.

Nous demandons un cessez-le-feu immédiat et le retour à la situation qui prévalait avant cette explosion de violence. Nous demandons la tenue de négociations pacifiques et la fin des provocations. Nous espérons que le Conseil de sécurité se fera entendre et enverra un message fort, à la mesure de la gravité de la situation qui s'est fait jour dans la région.

M. Weisleder (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Notre délégation est vivement préoccupée par les événements graves qui se déroulent, depuis hier, en Géorgie et elle déplore tout particulièrement les souffrances causées aux civils innocents. Nous appelons toutes les parties à stopper les opérations militaires et à déclarer un cessez-le-feu simultané, immédiat et permanent. Nous demandons aux parties de reprendre, sans conditions préalables, les contacts et les négociations politiques afin de trouver une solution à leurs différends et à tout conflit qui pourrait les opposer. Nous réaffirmons notre attachement à

l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Géorgie. Nous exigeons des parties qu'elles facilitent l'accès de l'aide humanitaire à toutes les personnes touchées, où qu'elles se trouvent sur le territoire géorgien.

M. Arias (Panama) (*parle en espagnol*) : À l'instar des autres délégations qui l'ont précédée, la délégation panaméenne est préoccupée par la situation de violence qui prévaut actuellement en Ossétie du Sud et dans d'autres régions de la Géorgie.

Mais ce qui nous préoccupe davantage encore, c'est l'incapacité du Conseil de parvenir à s'accorder et à s'entendre sur des questions de fait. Les versions présentées aujourd'hui sur les événements survenus en Ossétie du Sud varient considérablement de l'une à l'autre, et pourtant elles sont acceptées indistinctement par le Conseil. Cela étant, le Panama se joint aux autres délégations pour lancer un appel à la cessation immédiate des hostilités et au retour au statu quo ante de manière à faciliter les négociations de paix.

M. Tiendrébéogo (Burkina Faso) : Le Burkina Faso est très préoccupé par l'escalade de la violence en Ossétie du Sud, qui a déjà fait plusieurs victimes. Nous lançons ici un appel pressant aux parties pour qu'elles observent une cessation immédiate des hostilités. Nous les exhortons à privilégier le dialogue afin de parvenir à un règlement de leur différend par la négociation, et nous encourageons les efforts de médiation en cours.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Belgique.

La Belgique voudrait exprimer sa plus vive préoccupation face à la tension qui règne actuellement en Ossétie du Sud (Géorgie). Cette tension a déjà occasionné de nombreuses pertes de vies humaines et un grand nombre de blessés. Face à cette très inquiétante détérioration de la situation dans la région, y compris dans le domaine humanitaire, la Belgique enjoint toutes les parties concernées d'arrêter les opérations militaires et de faire preuve de modération. La Belgique appelle les parties à accepter un cessez-le-feu immédiat et sans condition et à travailler, avec l'aide de la communauté internationale, à une reprise rapide du dialogue.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à la représentante de la Finlande.

M^{me} Lintonen (Finlande) (*parle en anglais*) : Je prends la parole en tant que représentante de la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Le Président en exercice a fait part de sa vive préoccupation face à la détérioration de la situation dans la région de l'Ossétie du Sud (Géorgie). L'OSCE appuie sans réserve l'intégrité territoriale de la Géorgie. Nous demandons la fin de toutes les violences et de toutes les opérations militaires. Toute aggravation de la situation aurait des répercussions terribles sur la région, ainsi que sur la paix et la sécurité internationales. Nous exhortons les Géorgiens, les Ossètes du Sud et les Russes à cesser le feu, à stopper les opérations militaires et à empêcher toute nouvelle escalade.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les informations faisant état de mouvements d'artillerie lourde dans la région. Les pertes en vies humaines, que nous déplorons, nous inquiètent vivement. Nous demandons à toutes les parties d'éviter de faire de nouvelles victimes.

Réagissant à cette situation, la présidence de l'OSCE a pris les mesures suivantes. Le Président en exercice de l'OSCE, à savoir le Ministre des affaires étrangères finlandais, est en liaison permanente avec les parties au conflit ainsi qu'avec les autres protagonistes internationaux et a publié une déclaration appelant à l'arrêt immédiat des opérations militaires et au rétablissement des contacts entre les parties. La présidence a convoqué une réunion extraordinaire du Conseil permanent de l'OSCE, à Vienne, qui s'est tenue aujourd'hui. Le bureau de l'OSCE à Tskhinvali a été évacué. L'envoyé spécial du Président en exercice est en route vers la Géorgie. Le Président en exercice a également l'intention de se rendre en Géorgie dans les tous prochains jours.

L'OSCE poursuivra ses efforts intensifs avec toutes les parties pour apaiser les tensions. L'action et le mandat de l'OSCE doivent être respectés par toutes les parties au conflit.

À ce stade, je voudrais également faire état de l'importance que revêt une coordination étroite entre les Nations Unies, l'OSCE et l'Union européenne pour régler la crise.

Je voudrais terminer en déplorant une fois de plus l'éclatement des hostilités en cours. Nous demandons instamment l'arrêt immédiat de toutes les opérations

militaires et nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue.

Le Président : Le représentant de la Géorgie a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Alasania (Géorgie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les membres du Conseil de sécurité pour la vive préoccupation qu'ils manifestent face à la détérioration de la situation en Géorgie.

Je voudrais d'abord faire quelques observations sur la déclaration du représentant de la Fédération de Russie, et je lancerai ensuite un appel urgent car j'ai reçu un appel téléphonique du Ministre des affaires étrangères qui m'a fait part de nouvelles informations pressantes et troublantes.

C'était effrayant d'entendre le représentant de la Fédération de Russie parler du nettoyage ethnique que les forces armées géorgiennes seraient en train de perpétrer. Je tiens à rappeler au Conseil et à l'Ambassadeur Churkin que c'est la Fédération de Russie qui accordait et continue d'accorder une aide militaire aux régimes de Tskhinvali et de Soukhoumi, qui sont responsables d'actes de nettoyage ethnique que confirment de nombreuses déclarations de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et des documents de l'Assemblée générale.

En même temps, j'ai été surpris que, dans ses remarques, le représentant de la Fédération de Russie n'ait pas mentionné les bombardements qui ont eu lieu pendant la nuit et la journée, car c'est la raison pour laquelle nous sommes tous réunis ici en vue d'examiner ces actes d'agression criminels et tragiques commis par la Fédération de Russie.

Je voudrais maintenant ajouter à ma déclaration qu'en ce moment-même, des avions russes bombardent le port de Poti qui se trouve dans la partie occidentale de la Géorgie, ainsi que l'aérodrome de Senaki, qui a été bombardé à maintes reprises aujourd'hui. Bien sûr, nous nous attendions à des actes de provocation en Abkhazie également où la région de la Kodori, en haute Abkhazie, essuie aussi des bombardements. On vient de me confirmer que des bombardiers se dirigent vers la Géorgie. Tout est donc en train de continuer.

La situation est très grave. Je sais que la Fédération de Russie est un membre permanent du Conseil de sécurité, mais les faits que j'ai présentés au Conseil aujourd'hui, les reportages fiables que nous

avons pu voir, et non pas la propagande des médias de la Fédération de Russie que le représentant de la Russie a reproduite dans ses remarques, indiquent que nous sommes en guerre. Je sais que la Fédération de Russie est un membre permanent et il est très difficile de s'opposer à un membre permanent du Conseil de sécurité, mais ce que je demande, c'est une déclaration très ferme visant à faire comprendre au Gouvernement de la Fédération de Russie et aux parties belligérantes que ce type d'action doit cesser. Le bombardement du territoire souverain de la Géorgie doit cesser et nous demandons un cessez-le-feu immédiat. J'espère vraiment que la plupart d'entre vous, sinon tous, seront de cet avis et se prononceront sur la base des informations transmises aujourd'hui par la Géorgie et par d'autres membres du Conseil de sécurité.

Le Président : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : C'est maintenant à mon tour de m'étonner. Le Représentant permanent de la Géorgie a déclaré avoir été surpris que, dans ma déclaration, j'aie utilisé l'expression « nettoyage ethnique ». Et quel autre terme utiliser alors qu'en une journée, une ville où vivaient 70 000 personnes est pratiquement détruite? Que dire d'autre lorsque des hôpitaux, des écoles, des habitations sont détruits, lorsque des dizaines de milliers de réfugiés quittent la République? Comment décrire ces actes commis par un pays qui tente d'utiliser la communauté internationale et le droit international pour défendre ses intérêts? Je trouve qu'il est assez difficile de comprendre les détails des déclarations du représentant de la Géorgie et d'ajouter foi à ce qu'il dit. En effet, à quoi sert-il de jurer pour ainsi dire que les forces géorgiennes ne visent pas les forces de maintien de la paix russes alors que nous savons bien que le contraire s'est produit, que les forces de maintien de la paix ont été directement visées et que certains de leurs membres ont été tués ou blessés. Comment peut-on se livrer à ce massacre sur un territoire considéré comme territoire géorgien pour ensuite jouer les offensés lorsqu'on entend proférer ces termes qui sont pourtant tout à fait justes pour décrire les actions de la Géorgie dans cette situation?

Le Président : Le représentant de la Géorgie a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Alasania (Géorgie) (*parle en anglais*) : Dans ma réponse, j'ai dit que les autorités géorgiennes n'avaient jamais visé les forces de maintien de la paix de la Fédération de Russie, et cela veut dire que nous n'avons jamais visé les forces de maintien de la paix. Ceux qui étaient visés étaient des mercenaires venus de la Fédération de Russie ainsi que ceux qui tiraient et lançaient des obus sur les positions géorgiennes et sur la population civile géorgienne. Mais comme je l'ai déjà dit – et c'est vrai, les membres du Conseil peuvent le vérifier par leurs propres sources en Géorgie –, mon pays n'a jamais ciblé les forces de maintien de la paix sur le terrain.

Pour ce qui est du nettoyage ethnique, oui, j'ai été choqué – et je tiens à répéter que nous ne voulons pas rentrer dans trop de détails aujourd'hui car il faut de toute urgence faire cesser la violence aujourd'hui même – par les décisions prises par le Président de la Fédération de Russie de légitimer les régimes séparatistes responsables d'actes de nettoyage ethnique. Ceci est très préoccupant et cette question a été examinée à maintes reprises au Conseil de sécurité. Malheureusement, il y a eu une déclaration énergique faite par les membres du Conseil de sécurité sur laquelle on n'est jamais revenu. Ce à quoi nous assistons depuis quelques mois, c'est à une occupation et à une invasion méthodiques du territoire géorgien. Nous devons réagir, de concert avec le Conseil de sécurité. Comme je l'ai dit, la Géorgie est prête à coopérer avec la communauté internationale, les observateurs internationaux, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'UE et l'ONU, bien entendu, afin de faciliter un cessez-le-feu qui soit contraignant.

Le Président : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Khalilzad (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'ai demandé la parole pour souligner un point précis. Je crois que presque tous ceux qui ont pris la parole cet après-midi ont insisté sur l'importance de faire cesser les hostilités, sur l'importance d'un cessez-le-feu. Je note que le représentant de la Géorgie a déclaré que son pays était prêt à accepter un cessez-le-feu, mais mon collègue russe n'a rien dit de la nécessité de mettre fin à la violence, d'accepter un cessez-le-feu. Nous comprenons bien qu'il existe des différends entre les parties et nous souhaitons traiter de ces questions, mais il faut que la violence cesse.

C'est pourquoi nous exhortons la Fédération de Russie à se joindre à ce qui semble être un consensus pour une cessation de la violence, un cessez-le-feu. Je crois que nous pouvons être tous d'accord là-dessus. Cela enverrait au peuple géorgien le juste message et nous mettrait sur la voie d'un règlement des questions que plusieurs collègues, presque tout le monde, y compris notre collègue russe, ont soulevées et qui doivent être examinées.

Le Président : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration; je la lui donne.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Qui donc va s'opposer à un cessez-le-feu? Qui va s'opposer à la paix? Bien évidemment que la paix est préférable à la guerre mais, malheureusement, dans ce genre de situation, on ne peut pas se contenter de lancer des slogans. Il faut une analyse politique sérieuse de la situation, et non seulement appeler à la cessation des hostilités, mais également constater que certains accords ont été violés, alors qu'ils permettaient depuis 14 ans de maintenir la paix. Il faut exiger de revenir à la situation qui prévalait avant que Tbilissi n'agresse l'Ossétie du Sud. Voilà qui constituerait une démarche politique sérieuse. Mais lancer un slogan élégant en séance et hocher ensuite la tête avec bienveillance en direction de Tbilissi, cela n'est pas la bonne manière de parvenir à un règlement, dans cette situation de conflit très grave et dangereuse.

Le Président : Le représentant de la Géorgie a demandé la parole pour faire une autre déclaration; je la lui donne.

M. Alasania (Géorgie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je pose une question à mon collègue, l'Ambassadeur Churkin : êtes-vous prêts à arrêter ces avions de combat qui s'apprêtent à bombarder mes compatriotes?

Et que va faire le Conseil à présent? Que va-t-on faire pour régler cette situation? Nous savons tous que ces bombardiers sont sur le point de s'en prendre à la population civile, aveuglement, comme ils le font depuis 24 heures. Qu'allons-nous faire? Voilà la question que je pose aux membres du Conseil de sécurité.

Le Président : Le représentant de la Fédération de Russie demande la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je la lui donne.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Bien sûr, la salle du Conseil de sécurité n'est pas le meilleur endroit pour un échange de questions et de réponses entre les membres permanents du Conseil. Cependant, il y a une réponse à cette question.

Pour commencer, les dirigeants géorgiens pourraient annoncer qu'ils ont l'intention de respecter à nouveau les accords, qui, je le répète, ont permis de maintenir la paix pendant 14 ans dans cette zone de conflit. Ils pourraient, pour commencer, annoncer qu'ils sont prêts à revenir à la situation qui prévalait avant qu'ils n'engagent leur action militaire. Sans

même parler de leur responsabilité plus grave, ils pourraient, pour commencer, s'excuser sérieusement pour leurs actions irresponsables et aventureuses qui ont entraîné la mort de centaines de personnes et la destruction de la capitale de l'Ossétie du Sud en 24 heures. Voilà par où ils pourraient commencer, et ensuite nous pourrions poursuivre la discussion.

Le Président : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de son examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 20.